



POSTE DE COOPÉRANT(E) BÉNÉVOLE

Conseillère ou Conseiller en gestion et commercialisation

PAYS	Haïti
PARTENAIRE	UCAD
DURÉE DU CONTRAT	4 semaines sur le terrain
	3 semaines de coopération à distance
DÉPART	Janvier-février 2019
MANDAT	Coopérante ou coopérant en gestion et commercialisation

ORGANISATION PARTENAIRE

L'Union des cadres pour le développement (UCAD) est une organisation de développement communautaire créée en décembre 2004. Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées du sud d'Haïti, en offrant des services sociaux de base aux habitants des communautés rurales, tout en permettant aux personnes vulnérables de s'intégrer aux activités de développement local durable. Les domaines d'intervention de l'organisation sont l'alphabétisation et l'éducation, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, les femmes, le développement économique, l'entrepreneuriat, ainsi que la santé communautaire. Son intervention en entrepreneuriat vise notamment à réduire la pauvreté et la famine par la création de richesse. Les groupes cibles de l'UCAD sont :

- a) Les femmes, afin que leur rôle primordial dans le développement durable et leurs droits soient reconnus et renforcés ;
- b) Les jeunes, parce qu'ils sont une force motrice pour le changement ;
- c) Les personnes vulnérables, qui sont soumises à des catastrophes naturelles, ainsi qu'à la pauvreté et à l'injustice.

L'UCAD est constituée d'un comité directeur composé de 9 membres, tenant le rôle de comité exécutif et de conseil d'administration. Tous les membres de ce comité sont élus pour un mandat de 2 ans renouvelable. Par ailleurs, des membres (adhérents) donnent un appui supplémentaire à l'organisation, lorsque leurs compétences peuvent être mises à profit à la réalisation de projets. L'assemblée générale de l'UCAD se tient tous les 2 ans et le comité directeur se réunit une fois par mois.

CONTEXTE DU MANDAT

Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques. Au niveau international, il fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA), avec un PIB par habitant de 1730\$US en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) de 2014. Il se classe 163^e sur 188 selon l'Indice de Développement Humain



DÉVELOPPEMENT, EXPERTISE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

(IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le séisme de 2010 a fragilisé son économie et a affecté considérablement les conditions de vie de ses 10 millions d'habitants. L'insécurité alimentaire est l'une des problématiques les plus criantes en Haïti. En 2013, selon la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA), 74% des ménages haïtiens souffraient de la faim tandis que 30% étaient touchés par l'insécurité alimentaire.

À Saint-Jean-du-Sud, les 20 000 habitants de la localité ont très peu d'opportunités d'emplois et d'accès à des infrastructures. La boulangerie la plus proche se trouve actuellement à 23km, laissant les familles sans accès aux produits de base, tel que le pain. Les familles de Saint-Jean-du-Sud ont exprimé à l'UCAD le besoin de développer une boulangerie afin que celle-ci contribue à la sécurité alimentaire et à l'amélioration globale des conditions de vie de la population, notamment en renforçant l'entrepreneuriat social dans la région.

Le projet *Appui à l'entrepreneuriat social par la construction d'une boulangerie à Saint-Jean-du-Sud* est mené en partenariat par DESI et l'UCAD depuis janvier 2017. Ce projet d'entrepreneuriat social par la création d'une boulangerie permettra de créer de nouveaux emplois au sein de la communauté, en plus de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition de la population locale et d'améliorer plus largement leurs conditions de vie.

DESCRIPTION DES TÂCHES

La coopérante ou le coopérant de DESI viendra appuyer l'UCAD dans la gestion et la commercialisation des activités et des produits de la boulangerie. La coopérante ou le coopérant bénévole aura notamment pour rôle la consolidation des outils de gestion développés au cours du projet et l'appui à la pérennisation des activités de la boulangerie en vue de la fin du projet. **Au terme du mandat sur le terrain, la coopérante ou le coopérant de DESI poursuivra son appui auprès de l'UCAD à distance.**

En étroite collaboration avec le coordonnateur de l'UCAD, la coopérante ou le coopérant bénévole aura pour tâches de :

PHASE TERRAIN

Appuyer l'équipe locale dans la consolidation des outils de gestion et de commercialisation de la boulangerie :

- Effectuer le suivi et l'évaluation des outils de gestion existants et/ou mis en œuvre suite au mandat de la première coopérante bénévole de DESI ;
- Consolider les outils de gestion et de commercialisation mis en place ;
- Appuyer l'équipe locale dans la recherche et le développement d'éventuels nouveaux produits ;
- Appuyer l'équipe locale dans le développement de nouvelles opportunités d'affaires ;
- Appuyer l'équipe locale au développement de nouvelles techniques et stratégies de vente et de commercialisation des produits de la boulangerie.



DÉVELOPPEMENT, EXPERTISE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Effectuer les activités de suivi-évaluation du projet :

- Rencontrer les intervenants locaux du projet et visiter le site de la boulangerie ;
- Appuyer l'équipe de l'UCAD dans la poursuite des travaux de planification stratégique suite au mandat de la deuxième coopérante bénévole de DESI (coaching en planification stratégique disponible) ;
- Exécuter toute autre tâche de suivi sur demande de la directrice générale de DESI.

Identifier les tâches de suivi à distance à faire après la réalisation du mandat terrain avec l'UCAD, ainsi que les modalités de coopération en ligne

- Identifier les tâches à réaliser de part et d'autre après le mandat terrain ;
- Établir un plan et calendrier de travail pour les tâches de coopération à distance à réaliser ;
- Convenir avec l'UCAD des modalités de coopération à distance (appels Skype ou WhatsApp, échanges de courriels, fréquences de contact, etc.).

PHASE À DISTANCE

Maintenir un contact avec les ressources humaines du projet pour tout complément d'information

- Effectuer un suivi d'information continue auprès de la chargée de projet DESI et/ou des coopérant(e)s antérieur(e)s.

Réaliser les tâches de coopération à distance selon les modalités prévues avec l'UCAD lors du mandat terrain

- Maintenir un contact régulier avec le chargé de projet local et/ou tout autre intervenant terrain, selon les modalités convenues.

EXIGENCES

DIPLÔME	Diplôme universitaire en marketing, en affaires, en commercialisation ou tout autre domaine pertinent.
EXPÉRIENCE DEMANDÉE	Expériences pertinentes dans le domaine de la gestion de commerce, de la commercialisation de produits, etc. Expérience dans le domaine boulanger un atout.
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL À L'INTERNATIONAL	Expérience de travail en Haïti un atout.
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES POUR CE POSTE	<ul style="list-style-type: none">➤ Conception et adaptation d'outils de gestion➤ Élaboration de stratégies de vente et de commercialisation



DÉVELOPPEMENT, EXPERTISE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

	<ul style="list-style-type: none">➤ Capacité d’agir en tant que consultant ou conseiller➤ Connaissance de la gestion axée sur les résultats (GAR)➤ Connaissance du milieu ouvrier un atout
QUALITÉS RECHERCHÉES	<ul style="list-style-type: none">➤ Ouverture d’esprit et capacité d’adaptation➤ Créativité➤ Professionnalisme➤ Autonomie et sens de l’initiative➤ Rigueur intellectuelle et professionnelle
LANGUE(S) DE TRAVAIL	Français Créole un atout
OUTILS INFORMATIQUES	Maîtrise des outils de base de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint), Skype, WhatsApp.

Conditions offertes :

- Billet d’avion aller-retour
- Assurance voyage et assurance vie/invalidité
- Remboursement des frais de vaccination et des médicaments pour voyageur
- Allocation pour l’hébergement et l’alimentation sur le terrain
- Transport sur le terrain

Pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en envoyant leur plus récent CV, accompagné d’une lettre de motivation, à Martine Régis, agente de projet DESI, à martine.regis@ong-desi.qc.ca, au plus tard le **lundi 7 janvier 2019**.